

Académie de Créteil



Les sections académiques du SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, CGT Educ'action et SUD Education appelle à une grève massive le 21 janvier dans la cadre de la convergence des luttes dans le service public.

Le ministre Chatel doit renoncer à son projet inacceptable de **réforme du lycée** :

- l'autonomie des établissements pour l'utilisation de près d'un tiers de l'horaire professeur va conduire au développement des inégalités et à la concurrence entre les disciplines, voire entre les établissements ;
- l'accompagnement personnalisé est mis en place par la réduction des horaires disciplinaires dispensés aux élèves ;
- l'enseignement des disciplines est dénaturé, en particulier pour celles qui figurent dans les enseignements d'exploration en seconde ;
- la mise en place d'un tronc commun en classe de première ne répond en rien au aux possibilités de changement de parcours pour les élèves, mais permettrait l'augmentation des effectifs dans les classes et la poursuite des suppressions de postes.

Le décret sur le fonctionnement des EPLE (lycées et collèges) attribue de nouveaux pouvoirs au chef d'établissement. Il **renforce** le conseil pédagogique (dont les membres seraient nommés par le chef d'établissement), instrument de la caporalisation des équipes et d'ailleurs refusé par les personnels depuis 2005. Ce conseil sera consulté « sur la notation et l'évaluation des activités scolaires », « l'enseignement en groupe de compétence.. » et préparerait « la partie pédagogique du projet d'établissement ». Dans le cadre de la réforme des lycées, il prendra une large part à la répartition des heures flottantes globalisées pour les dédoublements l'accompagnement. Cela contribuera à l'éclatement du cadre national (grilles horaires, programmes et statut des personnels).

Ces projets poursuivent les mêmes buts que les réformes opérées depuis plusieurs années en collège et que la réforme des bacs pro 3 ans. Le gouvernement entend poursuivre les suppressions de postes dans le second degré, - 469 dans notre académie ce qui va porter le cumul à - 1836 depuis 2003, et entraîne l'asphyxie du service public et la dégradation des conditions de travail des personnels. Nous demandons le retrait des décrets sur la formation des maîtres dont un des buts est de trouver des moyens d'enseignement au moindre frais ; Arrêt du recrutement de personnels précaires qui dépassent les 10% dans notre académie, **mise en place en urgence d'un plan de titularisation**.

Avec leurs organisations nationales, les sections académiques appellent les personnels à tout mettre en œuvre pour la réussite de la grève du 21, et à débattre en AG, dans tous les lycées et les collèges, des poursuites de l'action, de la reconduction de la grève, de la participation à la manifestation nationale du 30 à Paris, pour obtenir le retrait des réformes Chatel et le rétablissement des postes supprimés. Elles appellent les personnels à être réactifs aux mobilisations des lycéens pour prévenir les dérapages et la répression, à agir à leurs côtés.

GREVE ET MANIFESTATION LE 21 JANVIER
Réussir cette première étape pour continuer l'action
jusqu'au retrait de la réforme Chatel